WALDIS
TRESORE

MANUEL D‘INSTALLATION ET D‘ENTRETIEN

WALDIS BASIC 480
DEGRÉ DE RÉSISTANCE II
SELON EN1143-1

MADE
SWISS

Tous nos remerciements

Merci d’avoir choisi Waldis pour garantir votre sécurité.

Votre coffre-fort est un produit certifié EN1143-1. Un produit de qualité suisse certifié VdS.

Veuillez lire attentivement ces instructions avant de mettre votre coffre-fort en service !

Votre contact pour toute question

WALDIS Tresore AG
Hofwisenstrasse 20
CH-8153 Rümlang

Téléphone: +41 43 211 12 00
Email: info@tresore.ch

Table des matières

1. Généralités 1
   1.1. Consignes de sécurité 1
   1.2. Poids 1
   1.3. Norme et assurance 1
   1.4. Commandes WALDIS Basic 480 2
   1.5. Mise en service 2
2. Installation 2
   2.1. Positionnement par rapport au mur de la pièce 2
   2.2. Ancrage du coffre-fort 3
      2.2.1. Vérifications préalables importantes 3
      2.2.2. Vorbereitungen am Tresor ..... **Fehler! Textmarke nicht definiert.**
      2.2.3. Dimensions des trous d'ancrage 4
      2.2.4. Déroulement 4
3. Manuel de maintenance et d'entretien 5
4. Clause de non-responsabilité 6
5. Garantie contre les effractions 6

Notes

1. Généralités

Tous les coffres-forts des séries WALDIS Eco et WALDIS Business sont équipés d'une serrure de sécurité électronique. Le mode d'emploi 500.0021 ci-joint vous informera de l'utilisation de la serrure correspondante. Le mode d'emploi détaillé du fabricant de serrures est disponible sous www.carl-wittkopp.com (Primor 1000/3000).

1.1. Consignes de sécurité

REMARQUE : veillez à ce qu'aucune partie du corps ne se trouve entre la porte et le boîtier lors de l'ouverture et de la fermeture de la porte !

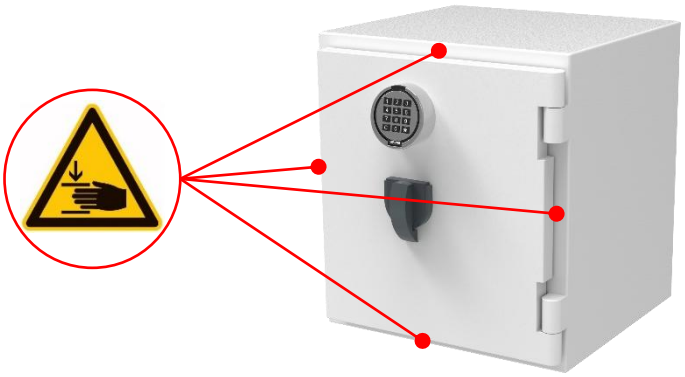

REMARQUE : avant de fermer la porte, veillez à ce que la poignée d'ouverture rotative soit en position ouverte et que les verrous plats soient rentrés !

1.2. Poids

Modèle	Poids (kg)
Basic 480	ca. 125

1.3. Norme et assurance

Pour chaque coffre-fort d'un poids net inférieur à 1000 kg, l'ancrage professionnel est une exigence minimale de la norme EN1143-1, qui doit être prévu dès la construction du produit ou réalisé par le client. Chaque coffre-fort est donc pré-équipé de 3 trous d'un diamètre de 16,5 mm, 2 sur la paroi arrière et 1 au sol. Si un ancrage n'est pas possible selon les normes en vigueur, l'assureur doit en être informé et une autre solution doit être trouvée.

REMARQUE : la garantie et la certification du coffre-fort expirent après toute tentative d'effraction, un incendie ou une intervention non autorisée durant la construction du coffre-fort !

1.4. Commandes WALDIS Basic 480

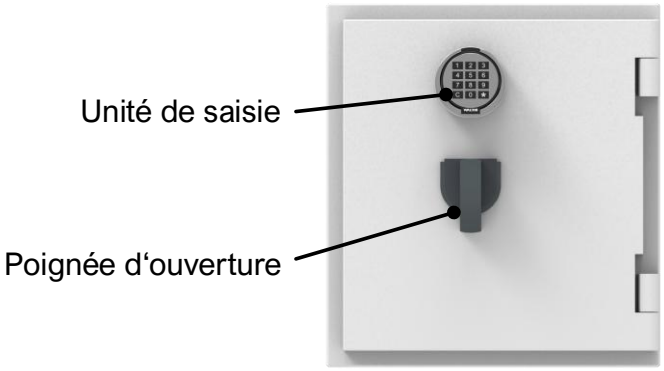

1.5. Mise en service

Le coffre-fort est généralement livré sans batterie et il peut donc être ouvert et fermé sans saisir de code. Si toutefois la batterie a été insérée et si le coffre-fort est fermé à la livraison, merci de respecter le mode d’emploi 500.0021.

2. Installation

2.1. Positionnement par rapport au mur de la pièce

Lors du placement du coffre-fort, il faut tenir compte du fait qu'une distance minimale de 440 mm doit être respectée entre la face avant et le mur afin de pouvoir ouvrir la porte à plus de 90°. Si l'on veut également pouvoir utiliser toute la largeur de lumière du coffre-fort, il faut également respecter une distance minimale de 340 mm entre le côté charnières et le mur, de manière à pouvoir ouvrir la porte à 145°. Si la porte doit pouvoir s'ouvrir à 180°, il faut également respecter une distance minimale de 410 mm du côté de la charnière (voir illustration ci-dessous).

Vue de dessus avec mur de la pièce

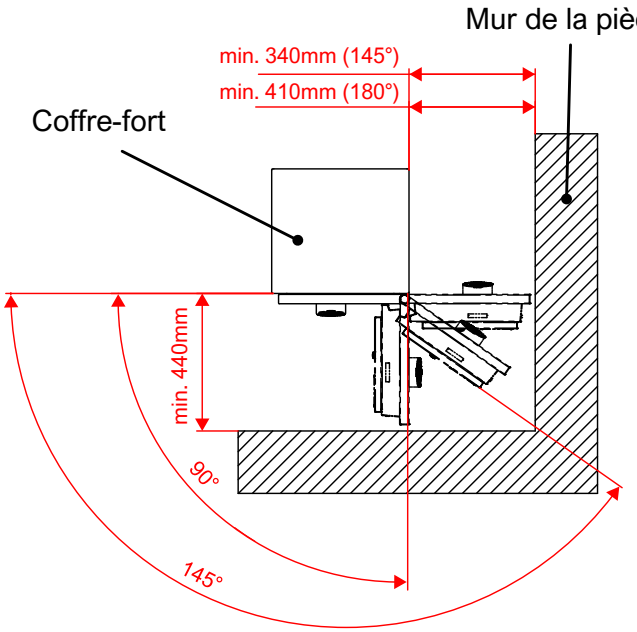

Vue de devant (portes ouvertes à 130°)

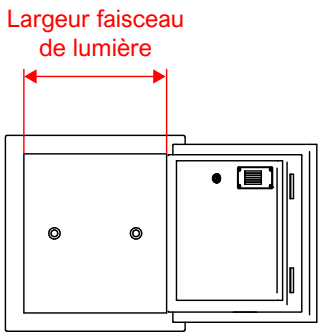

2.2. Ancrage du coffre-fort

REMARQUE : L'assemblage et l'ancrage doivent être exclusivement effectués par du personnel qualifié de WALDIS Tresore AG ou par des revendeurs agréés ! En cas d'assemblage et d'ancrage incorrects, WALDIS Tresore AG décline toute responsabilité en cas de dommages corporels ou matériels !

2.2.1. Vérifications préalables importantes

Il faut vérifier que le sol (ou la paroi) de la pièce est bien adapté à une fixation et qu'il n'y a pas de câbles, de conduites ou autres dans la zone de perçage !

En outre, en cas de doute, une expertise statique de construction devrait être réalisée pour s'assurer que le lieu de montage souhaité dans la pièce peut absorber la charge du coffre-fort, son contenu y compris.

2.2.2. Préparatifs au niveau du coffre-fort

Avant de procéder à l'ancrage à travers la paroi arrière, il faut au préalable retirer deux vis de fermeture (Inbus 8mm) de l'intérieur du coffre-fort. Avant de procéder à l'ancrage par le sol, il faut d'abord retirer une vis de fermeture (Inbus 8mm) de l'intérieur du coffre-fort.

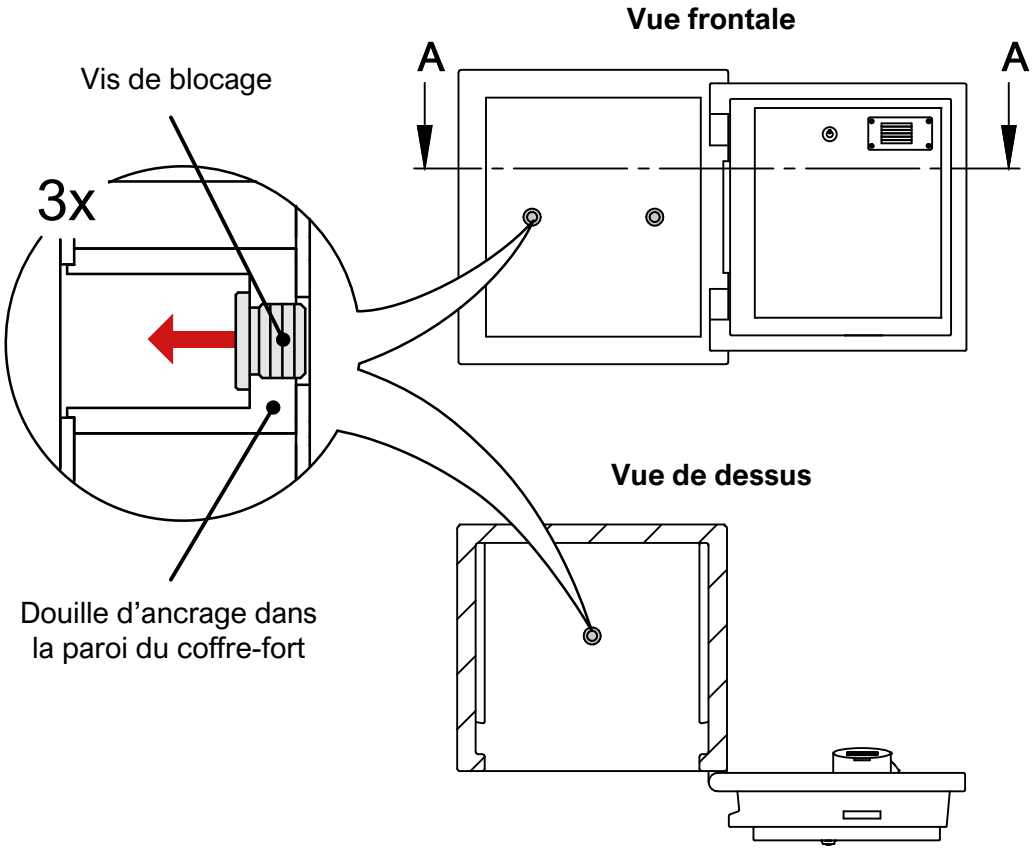

2.2.3. Dimensions des trous d'ancrage

Pour enfoncer les ancrages fournis dans le mur ou le sol du bâtiment sur le lieu de montage, vous trouverez ci-dessous les dimensions du schéma de perçage du WALDIS Basic 480.

Vue frontale (sans porte) pour ancrage à la paroi arrière

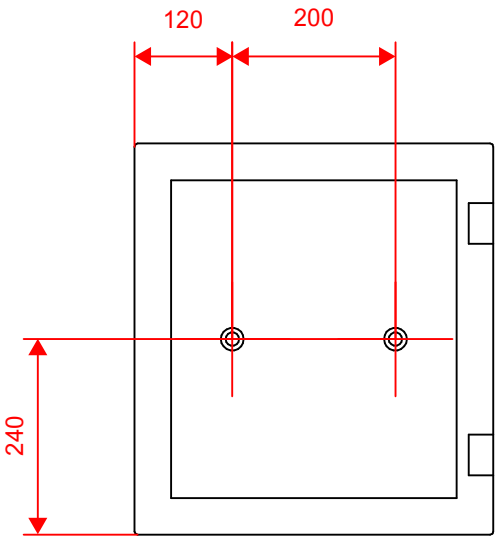

Vue de dessus en coupe (sans porte) pour ancrage au sol

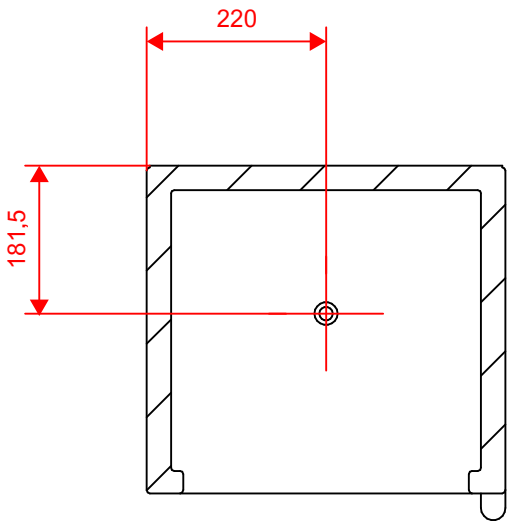

2.2.4. Déroulement

Le coffre-fort est livré avec 2 vis cylindriques à six pans creux M12x30 (DIN 912, classe de résistance 8.8), 2 rondelles M12 (DIN 125 A) et 2 chevilles à enfoncer M12x50.

Si l'utilisation du matériel de fixation prescrit n'est pas possible ou si l'ancrage ne peut pas être effectué, consulter le spécialiste de la sécurité et trouver une autre solution d'ancrage appropriée.

Pour l'ancrage dans le mur de la pièce ou au sol, respectez l'ordre suivant :

1. Tracer le schéma de perçage à l'endroit désiré et percer les trous d'ancrage avec un foret à béton Ø 15 et une perceuse à percussion.
   ➔ Le trou Ø 15 doit être d'au moins 54 mm (à partir du mur / du sol) ou d'au moins 84 mm (à partir du mur intérieur du coffre-fort).
2. Une fois les trous percés, les ancrages EA2 M12x50 peuvent être enfoncés.
   ➔ Pour enfoncer les ancrages Fischer EA2 M12x50 (numéro Fischer : 48406), se référer à la fiche technique du fabricant.
3. Aligner le coffre-fort sur les trous de fixation faits dans le mur de la pièce ou au sol.
4. Si le coffre-fort est ancré au mur de la pièce, il doit l'être de manière permanente.
5. Mettre le coffre-fort à niveau de sorte que la porte s'arrête dans n'importe quelle position et qu'elle ne bouge pas d'elle-même.
   ➔ Pour la mise à niveau, de petits panneaux durs (Pavatex) peuvent être posés dans les coins correspondants.

6. Munir les vis cylindriques d'une rondelle et les visser dans l'ancre à enfoncer à travers la douille d'ancrage (Inbus 10 mm) jusqu'en butée.
7. Serrer les vis cylindriques à 35 Nm (Inbus 10 mm).

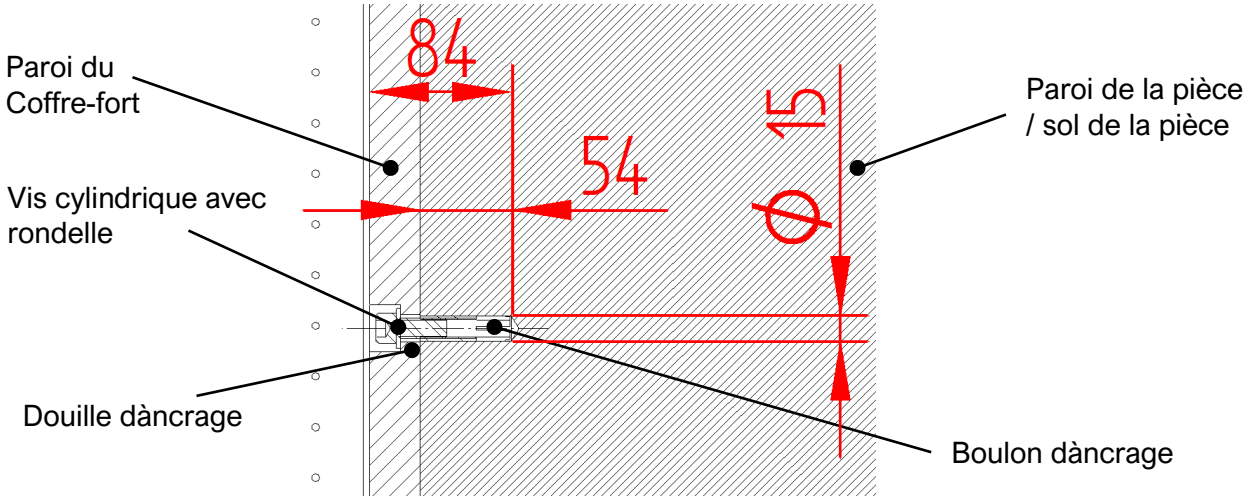

Si le matériel de fixation fourni n'est pas utilisable en raison de la nature du sol ou du mur, la fixation doit être adaptée aux circonstances. La cheville utilisée doit correspondre au type et à la nature du matériau de construction dans lequel elle doit être ancrée (exigences minimales sur les tiges filetées, les vis ou les chevilles M12 : classe de résistance 8.8, DIN 975 avec rondelles ISO 7089). Les prescriptions du fabricant doivent alors être respectées.

3. Manuel de maintenance et d'entretien

Votre coffre-fort ne nécessite normalement aucun entretien. Néanmoins, nous vous recommandons d'effectuer un graissage et un entretien au plus tard tous les 12 mois, selon la fréquence d'utilisation, se présentant de la manière suivante :

- Les charnières doivent être légèrement huilées avec de l'huile de fluage (par exemple Brunox Turbo-Spray).
- Les verrous plats doivent être déployés avec la porte ouverte au moyen d'une poignée rotative et graissés légèrement avec une graisse polyvalente (par exemple Motorex 176 GP).
- La finition intérieure en acier chromé peut être nettoyée avec un nettoyant pour acier chromé standard (par exemple Dr Weigert neoblank Spray).
- Les surfaces peintes peuvent être essuyées avec un chiffon de nettoyage humide.

ATTENTION : Ne pas nettoyer avec des produits chimiques ménagers !

En cas de problèmes mécaniques ou de pannes électroniques, contactez votre revendeur spécialisé de confiance ou contactez directement WALDIS Tresore AG.

4. Clause de non-responsabilité

Concernant la livraison de l'objet de la vente, la protection de garantie ci-dessus et la garantie contre les effractions sont exhaustives. Toute autre responsabilité est entièrement exclue. Concernant les obligations accessoires de WALDIS à convenir séparément, comme le transport, l'emballage, l'assurance, le montage et l'installation, la responsabilité de WALDIS se limite aux dommages causés par négligence grave ou intentionnellement (art. 100 parag. 1 OR). Le client reconnaît également le droit de WALDIS à faire appel à des entreprises tierces dans le cadre des obligations accessoires mentionnées, la responsabilité de WALDIS se limitant dans ce cas à la sélection et à la transmission des instructions au personnel des entreprises tierces concernées (art. 399 parag. 2 OR).

5. Garantie contre les effractions

Pour les coffres-forts ayant un niveau de résistance d'au moins 2 et pour la durée indiquée dans la confirmation de commande, WALDIS offre une garantie de sécurité contre les effractions du coffre-fort selon la norme Euro EN 1143-1. WALDIS peut limiter cette garantie dans des endroits particulièrement vulnérables ou faire dépendre cette garantie de mesures supplémentaires, par exemple l'existence d'un système d'alarme. Dans ce cas, le système d'alarme doit être entièrement opérationnel et armé au moment de la mise en service, et il doit également avoir déclenché et transmis l'alarme. Sans cette condition, la garantie contre les effractions expirera immédiatement.

La garantie contre les effractions signifie que WALDIS s'engage, en cas de rupture du coffre-fort ancré sur le site par WALDIS, à remplacer gratuitement le coffre-fort concerné, sans toutefois s'engager à supporter des dommages consécutifs ou des coûts supplémentaires résultant de l'effraction, tels que le transport et le montage du nouveau coffre-fort, le désassemblage ou la mise au rebut de l'ancien coffre-fort. Le client notamment n'a droit à aucune indemnisation ni remplacement du contenu du coffre-fort. La garantie contre les effractions s'applique uniquement aux effractions s'étant déroulées sur le site où le coffre-fort a été placé, selon les instructions d'utilisation actuelles, par WALDIS ou par une entreprise partenaire autorisée et qui a fait l'objet d'un minimum de quatre points d'ancrage. Si le coffre-fort n'est pas placé, ancré ou déplacé par WALDIS ou une entreprise partenaire autorisée, la garantie contre les effractions expire immédiatement.

Après une tentative d'effraction, un incendie et / ou une intervention non autorisée durant la construction du coffre-fort, la garantie et la certification du coffre-fort sont annulées.

Pour plus d‘informations, rendez-vous
sur notre site Internet www.coffrefort.ch